

**Hacco, Inc**  
**110 Hopkins Drive**  
**Randolph, WI 53956**  
**(920) 326-2461**  
**(Bureau régulateur)**  
**(920) 326-5141**  
**(Emplacement industriel)**

**En cas de l'Urgence, l'Appel:**  
**1-800-498-5743 (L'Urgence Médicale Américaine)**  
**1-651-523-0318 (L'Urgence Médicale Internationale)**  
**1-800-424-9300 (U.S. CHEMTREC)**  
**1-703-527-3887 (Internationale, CHEMTREC)**  
**(recueillir des appels seront acceptés sur toutes lignes)**

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit : **Ramik<sup>®</sup> Vert (blocs d'appât)**  
Mot-indicateur : **ATTENTION**  
Ingrédient actif (%) : Diphacinone (0,005 %) No CAS : 82-66-6  
Appellation chimique : 2-diphénylacétyl-1,3-indandione  
Famille chimique : Rodenticide anticoagulant de type indandione  
Numéro d'homologation : 13359 Loi sur les produits antiparasitaires

Section(s) révisée(s) : **En-tête**

## 2. COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Matière	Limite d'exposition admissible OSHA PEL	Valeur limite tolérable ACGIH TLV	Autre	Cancérogène selon NPT/CIRC/OSHA
Diphacinone (0,005 %) No CAS 82-66-6	Non établie	Non établie	Non établie	Non
Saccharine de sodium (<1,000 %) No CAS 128-44-9	Non établie	Non établie	Non établie	Produit chimique d'intérêt potentiel
Ingrédients inertes (inoffensifs) c.-à-d. grain, arôme, conservateur	Non établie	Non établie	Non établie	Non

Les ingrédients qui ne sont pas précisément identifiés sont exclusifs ou inoffensifs. Les valeurs ne constituent pas des spécifications du produit.

## 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Symptômes d'une exposition aiguë

Légère irritation des yeux. La matière active a été conçue pour provoquer un saignement à la suite d'ingestions répétées.

### Produits de décomposition dangereux

Aucun connu.

### Propriétés physiques

Apparence : Granules verts extrudés  
Odeur : Légère odeur de poisson

### Risques inhabituels d'incendie, d'explosion ou de réactivité

Aucun connu.

#### 4. PREMIERS SOINS

Apporter avec soi le contenant, son étiquette ou le nom du produit et son numéro d'homologation en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires lorsqu'on a recours à des soins médicaux.

Ingestion: **En cas d'ingestion**, donner à la personne un ou deux verres d'eau et provoquer le vomissement en touchant le fond de la gorge avec un doigt ou un objet à bout rond; répéter jusqu'à ce que le liquide vomi soit clair. Ne jamais provoquer le vomissement, ni donner quoi que ce soit par la bouche, si la personne est sans connaissance.  
**COMMUNIQUER IMMÉDIATEMENT AVEC UN MÉDECIN OU UN CENTRE ANTIPOISON.**

Contact avec les yeux : **En cas de contact avec les yeux**, les rincer à grande eau pendant 15 minutes.

Contact avec la peau : **En cas de contact avec la peau**, laver au savon et à l'eau.

Inhalation : Sans objet.

##### Avis au médecin

Cette matière peut réduire la capacité de coagulation du sang et causer un saignement. Le traitement suggéré pour une intoxication par un anticoagulant est la vitamine K<sub>1</sub> administrée sous forme d'injections intraveineuses, intramusculaires ou sous-cutanées ou bien par ingestion orale. La gravité du cas mesurée en établissant les temps de prothrombine (T.P.) prolongés déterminera la thérapie appropriée. Une telle surveillance des T.P. permettra de conclure si des traitements répétés sont nécessaires. Des transfusions de sang sont indiquées comme dans le cas d'une hémorragie causée par une dose excessive de bishydroxycoumarine.

##### Troubles médicaux susceptibles d'être aggravés par une exposition à ce produit

Saignement ou autres états qui peuvent être aggravés par un temps de coagulation prolongé.

#### 5. MESURES POUR COMBATTRE L'INCENDIE

##### Incendie et explosion

Point d'éclair (méthode d'essai) :	Sans objet	
Limites d'inflammabilité ( % dans l'air) :	Inférieure : % Sans objet	Supérieure : % Sans objet
Température d'auto-inflammation :	Non disponible	
Inflammabilité :	Produit ininflammable	
Moyens d'extinction :	Brouillard ou eau pulvérisée, mousse, bioxyde de carbone, poudre chimique sèche	

##### Produits de décomposition dangereux

Aucun connu.

##### Risques inhabituels d'incendie, d'explosion ou de réactivité

Aucun connu.

##### En cas d'incendie

Produit potentiellement dangereux dans le feu. Porter un appareil respiratoire autonome. Si l'on emploie de l'eau comme moyen d'extinction, il faut l'endiguer pour empêcher l'eau contaminée d'atteindre toutes les sources d'eau.

#### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉGAGEMENT ACCIDENTEL

##### En cas de déversement ou de fuite

Avec un balai, ramasser le produit pour le mettre dans un contenant, puis fermer ce dernier hermétiquement.

##### Méthode d'élimination des déchets

Jeter le contenant vide avec les ordures ménagères. Éliminer tout appât inutilisé ou défraîchi conformément aux exigences locales.

## 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans un endroit bien ventilé et sécuritaire, hors de la portée des enfants et des animaux domestiques. Ne jamais emmagasiner d'aliments, de boissons ni de produits du tabac dans la même aire d'entreposage. Empêcher les gens de manger, de boire, de fumer et de se maquiller dans les endroits où il existe une possibilité d'exposition à ce produit. Bien se laver au savon et à l'eau après l'avoir manipulé.

## 8. CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

**LES RECOMMANDATIONS QUI SUIVENT CONCERNANT LES CONTRÔLES D'EXPOSITION ET LA PROTECTION PERSONNELLE S'APPLIQUENT À LA FABRICATION, À LA FORMULATION, À L'EMBALLAGE ET À L'UTILISATION DE CE PRODUIT.**

**POUR LES APPLICATIONS COMMERCIALES ET/OU LES UTILISATIONS SUR LA FERME, CONSULTER L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT.**

- Ingestion : Empêcher les gens de manger, de boire, de fumer et de se maquiller dans les endroits où il existe une possibilité d'exposition à ce produit. Bien se laver au savon et à l'eau après l'avoir manipulé.
- Contact avec les yeux : Pour une manutention normale, aucune protection oculaire n'est requise. Si le risque de contact avec les yeux est élevé, porter des lunettes anti-éclaboussures bien ajustées.
- Contact avec la peau : Il n'est pas nécessaire de porter des gants pour manipuler normalement le produit. Si l'on prévoit un contact prolongé ou répété, porter des gants qui résistent aux produits chimiques (tels que des gants en nitrile ou en butyle).
- Inhalation : Aucune protection respiratoire n'est requise pour une manutention normale. En cas d'exposition inhabituelle à la poussière du produit, utiliser des contrôles techniques ou porter un respirateur antiparticules approuvé par NIOSH (avec un filtre N, P, R ou HE) afin de garder l'exposition au-dessous de la limite d'exposition professionnelle.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Apparence : Granules verts extrudés
- Odeur : Légère odeur de poisson
- Point de fusion : Sans objet
- Point d'ébullition : Non disponible
- Densité/poids spécifique : Masse volumique apparente 31-33 lb par pied cube
- pH : Non disponible
- Solubilité : Produit légèrement soluble
- Tension de vapeur : Non disponible
- Densité de vapeur : Non disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité : Produit stable dans des conditions normales d'emploi et d'emmagasinage.
- Polymérisation dangereuse : Elle ne se produira pas.
- Conditions à éviter : Aucune connue.
- Matières à éviter : Aucune connue.
- Produits de décompositions dangereux : Aucun connu.

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë/Études portant sur l'irritation (produit fini)

- Ingestion : Faible toxicité
- Orale (DL<sub>50</sub> rat) : = 7 mg/kg de poids corporel (diphacinone technique à 98 % d'activité)
- Orale (DL<sub>50</sub> rat) : >100 000 mg/kg de poids corporel (Ramik Vert en paquets d'appât)
- Voie cutanée : Non disponible
- Cutanée (DL<sub>50</sub> rat) : Voir "Autres renseignements sur la toxicité" Section 11

Inhalation :	<u>Non disponible</u>	Inhalation (CL <sub>50</sub> rat) :	Voir “Autres renseignements sur la toxicité” Section 11
Contact avec les yeux :	Voir “Autres renseignements sur la toxicité” Section 11		
Contact avec la peau :	Voir “Autres renseignements sur la toxicité” Section 11		
Sensibilisation de la peau :	Non disponible		

Autres renseignements sur la toxicité

Des concentrations systématiquement toxiques de ce produit ne seront probablement pas absorbées à travers la peau humaine. À cause de la formulation de ce produit, on ne prévoit pas que l'inhalation puisse être une voie normale d'exposition. Aucune irritation ne devrait survenir à la suite d'un contact du produit avec les yeux humains. Il est tout probable qu'il ne se produira pas d'irritation à la suite d'un contact avec la peau humaine.

Les effets d'une surexposition sont ceux d'une dose excessive d'anticoagulant, c'est-à-dire une diminution de la capacité de coagulation du sang accompagnée d'une hémorragie spontanée dans divers organes. Une accumulation du produit dans le corps peut résulter d'expositions répétées. Les personnes qui souffrent de problèmes de coagulation sanguine pourraient s'avérer plus sensibles aux effets d'une surexposition.

Toxicité des autres éléments constituants

Pigment vert	:	Non disponible
Grains	:	Non disponible
Arômes	:	Non disponible
Cire paraffine	:	Non disponible

Organes visés

Ingrédients actifs

Diphacinone technique : Sang

Ingrédients inactifs

Non disponible

## 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Ne jamais laisser couler directement dans l'eau un effluent contenant ce produit. Éviter de contaminer l'eau quand on élimine l'eau ayant servi au nettoyage de l'équipement.

## 13. ÉLIMINATION

Élimination du contenant

Ne pas réutiliser le contenant vide. Suivre la réglementation provinciale en ce qui concerne tout nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination. Rendre le contenant vide inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination du pesticide

Éliminer l'appât inutilisé ou gâté conformément aux exigences locales. Pour tous renseignements concernant l'élimination du produit non utilisé ou dont on veut se départir, ainsi que pour le nettoyage d'un déversement, s'adresser à l'organisme de réglementation provincial ou au fabricant.

## 14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Classification du Département of Transport des États-Unis

Proper Shipping Name:	Exterminateur de vermine, poison
Hazard Class:	Pas Applicable
UN Number:	Pas Applicable
Packing Group:	Pas Applicable
Label:	Pas Applicable
Special Instructions:	Pas Applicable

Classification IMDG

Proper Shipping Name: Exterminateur de vermine, poison  
Hazard Class: Pas Applicable  
UN Number: Pas Applicable  
Packing Group: Pas Applicable  
Label: Pas Applicable  
Special Instructions: Pas Applicable

Classification IATA

Proper Shipping Name: Exterminateur de vermine, poison  
Hazard Class: Pas Applicable  
UN Number: Pas Applicable  
Packing Group: Pas Applicable  
Label: Pas Applicable  
Special Instructions: Pas Applicable

Classification du Canada

Proper Shipping Name: Exterminateur de vermine, poison  
Hazard Class: Pas Applicable  
UN Number: Pas Applicable  
Packing Group: Pas Applicable  
Label: Pas Applicable

**15. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA RÉGLEMENTATION**

Classification de l'Environmental Protection Agency selon SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) Titre III

Immédiat  N  Feu  N  Le Relâchement soudain de Pression  N   
Retardé  Y  Réactif  N

Matières chimiques toxiques d'après la Section 313 : Sans objet

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient une substance chimique qui, selon l'État de la Californie, pourrait causer le cancer :

**Saccharine de sodium**

Quantité à déclarer (QD) selon la loi Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act CERCLA/SARA

Aucune

Classification des déchets dangereux (40 CFR 261) selon la loi Resource Conservation and Recovery Act (RCRA)

Sans objet

Statut aux termes de la loi TSCA

Produit exempté de la loi Toxic Substances Control Act (TSCA), mais soumis à la loi Federal Insecticide, Fungicide and Rodenticide Act (FIFRA)

## 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Évaluation du danger selon la National  
Fire Protection Association (NFPA)

Santé : 1  
Inflammabilité : 1  
Instabilité : 0

Évaluation du danger selon le Hazardous  
Materials Information System (HMIS)

Santé : 1  
Inflammabilité : 1  
Réactivité : 0

0 - Minime  
1 - Léger  
2 - Modéré  
3 - Sérieux  
4 - Extrême

Si vous avez des questions d'une nature non urgente  
concernant ce produit, vous pouvez appeler

1-800-621-8829

Neogen Corporation

Lexington, Kentucky

[www.Hacco.com](http://www.Hacco.com)

Date de publication originale : Janvier 31<sup>st</sup>, 2007

Date de la révision : Mai 20<sup>th</sup>, 2009

Remplace : Janvier 31<sup>st</sup>, 2007

Ramik<sup>®</sup> est une marque de commerce déposée de Hacco, Inc

Tous les renseignements que contient cette fiche technique santé-sécurité sont fournis gratuitement et uniquement à des fins d'évaluation. Bien que la compagnie soit d'avis que ces renseignements étaient fiables au moment de la publication de la fiche technique santé-sécurité, c'est à l'utilisateur qu'incombe la responsabilité de déterminer s'ils conviennent à ce qu'il compte en faire. L'utilisateur est donc averti de ne pas interpréter ces renseignements comme étant absolument complets, car des informations supplémentaires pourraient être nécessaires ou souhaitables lorsque certaines conditions ou circonstances particulières, exceptionnelles ou variables existent, ou à cause de la réglementation gouvernementale ou des lois en vigueur. C'est pourquoi vous ne devriez vous servir de ces renseignements que comme un supplément à d'autres données recueillies par vous, et vous devez déterminer indépendamment la pertinence et l'intégralité des données provenant de toutes les sources pour ensuite assurer une utilisation appropriée du produit décrit dans ce document, de même que la sécurité et la sécurité des employé(e)s. Par conséquent, aucune garantie expresse ou implicite n'est offerte par HACCO, Inc. quant aux résultats qui pourraient être obtenus en se basant sur les renseignements présentés dans ce document, et HACCO, Inc. n'assume aucune responsabilité relativement à votre utilisation de ces renseignements.